





Communiqué de presse

Limoges, le 3 juillet 2019.

Signature officielle du protocole de coopération entre la Ville de Limoges, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole mercredi 3 juillet

Ce mercredi 3 juillet, cinq mois après la venue d'Alain Juppé et ses équipes à Limoges à l'occasion d'une réunion de travail pour poser les bases d'un rapprochement plus structuré entre la Ville de Limoges, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ; a eu lieu à Bordeaux, la signature officielle du protocole de coopération entre ces trois collectivités.

Étaient présents lors de cette signature :

- Émile Roger Lombertie, maire de Limoges,
- Guillaume Guérin, 1er adjoint,
- Philippe Pauliat-Defaye, adjoint au maire en charge de la culture et du patrimoine,
- Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole et maire du Bouscat,
- Nicolas Florian, maire de Bordeaux,
- Mylène Villanove, conseillère métropolitaine en charge des coopérations territoriales et conseillère municipale de la ville de Bordeaux déléguée aux relations institutionnelles avec les territoires.

Bordeaux Métropole (780.000 habitants) a engagé depuis 2016 la démarche « Bordeaux métropole coopérative » en vu de tisser des liens de confiance avec d'autres collectivités. Cela a déjà permis de susciter de nombreuses dynamiques inter-territoriales, notamment avec Angoulême, Saintes, les agglomérations du Libournais (CALI) et de Marmande (Val de Garonne).

À l'est de la Nouvelle-Aquitaine, Limoges assume une responsabilité importante en terme de développement et d'aménagement du territoire. Premier pôle économique du centre-ouest, et deuxième pôle urbain de la Nouvelle-Aquitaine, Limoges (132.600 habitants) est située au cœur d'une aire urbaine de plus de 280.000 habitants et entend conforter son rôle en développant un partenariat efficace et constructif avec Bordeaux.

Ce protocole de coopération vise à renforcer les collaborations dans le domaine du développement urbain, de la culture et du patrimoine ainsi que dans celui des mobilités et des infrastructures. Des approches concertées sur les projets d'infrastructures routières et ferroviaires en font partie :









Communiqué de presse

Limoges, le 3 juillet 2019.

- La coopération en matière de prospective et développement urbain: les trois collectivités souhaitent mener une réflexion conjointe en matière de développement urbain, Limoges étant très intéressée par la création d'une agence d'urbanisme telle que celle de Bordeaux qui est très performante en matière de prospective économique, commerciale et d'habitat;
- Les échanges culturels, le tourisme et les relations internationales: les trois collectivités ont identifié des actions très concrètes pouvant être menées conjointement, concernant la francophonie, les relations entre l'Opéra de Limoges et l'Opéra de Bordeaux, le développement d'initiatives croisées dans le secteur du spectacle vivant et des musées, les événements comme Toques & porcelaine ou encore le réseau des villes créatives de l'UNESCO;
- L'affirmation d'une vision stratégique partagée en matière d'infrastructures et voies de communication Très haut débit, barreau routier Limoges-Périgueux-Langon, projet d'autoroute Limoges-Poitiers, lignes SNCF...

CONTACTS PRESSE:

Ville de Limoges

Émilie BETOUL 05 55 45 63 02 emilie.betoul@limoges.fr Claire GLÉDEL 05 55 45 60 49 claire.gledel@limoges.fr

Ville de Bordeaux

Nicolas CORNE 05 56 10 20 46 n.corne@mairie-bordeaux.fr Maryvonne FRUAUFF 05 56 10 20 46 m.fruauff@mairie-bordeaux.fr

Bordeaux Métropole

Sophie TRACOU 05 56 93 68 69 / 06 07 83 75 17 s.tracou@bordeaux-metropole.fr Benoît JAVOT 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80 b.javot@bordeaux-metropole.fr